



Aménagement du Temps de Travail

1^{ère} Réunion

La proposition de la direction concernant l'aménagement du Temps de Travail pour cette année est la suivante :

Concernant les ponts de l'ascension, du 14 juillet et du 1^{er} novembre, fermeture de l'établissement.

Pour le pont de l'ascension et du 14 juillet (vendredi 27 mai et vendredi 15 juillet), des jours de congés au choix des salariés devront être posés.

Pour le pont du 1^{er} novembre (lundi 31 octobre) positionnement du 20^{ème} CP (15 août)

Concernant les congés d'été

Proposition de la direction :

Seulement 3 semaines de CP en août (31, 32 et 33) et la 4^{ème} semaine positionnée sur la semaine 16 (Pâques)

Pour les services annexes (en particulier le service PTS, maintenance)

Proposition de positionner par roulement les 3 semaines de congés entre 15 juin et le 15 septembre (avec 60% de présence minimum).

Dans un premier temps, les salariés pourront faire part de leur choix de positionnement de congés. Passé une date (à déterminer), la direction positionnera à sa guise, comme le prévoit la loi, ces 3 semaines de CP.

Position de FO

Concernant les ponts, FO est favorable à la proposition de la direction.

Concernant les congés, nous ne nous sommes pas positionnés sur la 4^{ème} semaine même si nous avons proposé de réfléchir à la possibilité de positionner les 4 semaines consécutives par roulement entre les semaines 30 à 34.

La direction va étudier les propositions pour la prochaine réunion qui aura lieu le lundi 24 à 14h